

# Eric Ciotti veut une police scientifique de masse

**SÉCURITÉ** Le parlementaire niçois a prévu un volet spécifique dans la loi sur la sécurité intérieure qu'il présentera le mois prochain à l'Assemblée

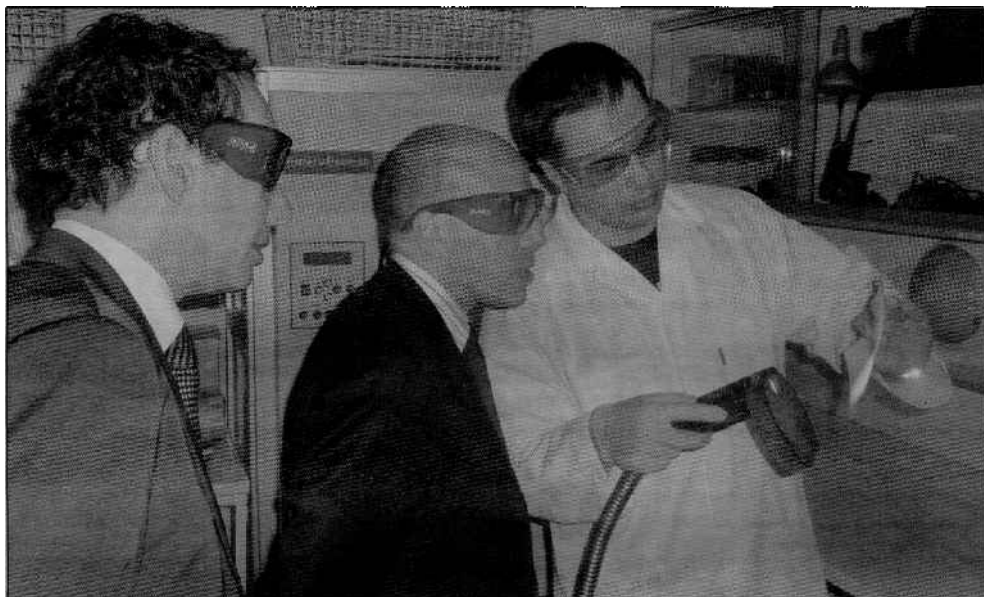
Rapporteur de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la Sécurité intérieure (LOPPSI 2), le député Eric Ciotti, président du conseil général des Alpes-Maritimes, veut développer la police technique et scientifique.

En visite à l'institut national de police scientifique d'Ecully près de Lyon, le parlementaire a, en effet, annoncé que la loi qu'il présentera en février prochain prévoit un volet spécifique à cette police scientifique qui permet de résoudre de plus en plus d'enquêtes.

## L'ADN étendu aux affaires courantes

Lors de sa rencontre avec les « experts » dans les différents laboratoires (balistique, profilage des stupéfiants, génotypage de l'ADN, empreintes digitales), le député a appris de Frédéric Dupuch, le directeur de l'INPS, que 150 000 écouvillons destinés à prélever les traces biologiques (sang, sperme, salive, etc.) vont être livrés dans les jours prochains dans les 100 directions départementales de la sécurité publique (dont celles des A.-M. et du Var et de Corse). « C'est fondamental que les policiers puissent faire des prélèvements sur des affaires de petite délinquance comme les vols, les cambriolages, car désormais l'ADN n'est plus l'apanage des grosses enquêtes criminelles », analyse le député niçois.

En visitant la chaîne de traitement automatisé de génotypage du laboratoire de Lyon, il a pu mesurer l'efficacité de l'exploitation des traces biologiques, puisque 24 410 dossiers ont été résolus en 2009, « soit 41 % de plus qu'en 2008 », lui a précisé le directeur. Désormais, la



Eric Ciotti a longuement rencontré les « experts » en police scientifique qui lui ont montré les différentes techniques. (Photo DR)

science permet de prélever les traces dites « pauvres » comme celles laissées par une main sur une table ou un simple postillon. « Quand on sait qu'il y a déjà 1,3 million d'individus au fichier national des empreintes génétiques et que 50 % des infractions sont commises par 5 % des suspects, le parlementaire se dit convaincu de l'importance de développer la police scientifique ».

C'est en tout cas l'un des sept axes

de la LLOPSI avec notamment la captation des données informatiques pour lutter contre la cybercriminalité. Avant l'INPS, le député avait visité le mois dernier l'institut de recherches criminelles de la gendarmerie à Rosny-sous-Bois et poursuit ses auditions dont le directeur général de la police nationale, Frédéric Péchenard la semaine prochaine.

**DIDIER CHALUMEAU**